

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
11

Date de la
Convocation
27/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 02 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt cinq
le deux avril

à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur BOMPUIS Yves, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, ODIN Edwige,
PATOILLARD Emilie, SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe, VIAL-
GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, FAURE Emilie, MELLADO
Nicolas, SABOT Norbert.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2025/02/13

**Aménagement du
Lotissement Les Pins**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation par
procédure adaptée a été lancée le 25 février 2025 pour le projet
d'aménagement du Lotissement Les Pins « renaturalisation et
aménagement de voirie ».

**Approbation du choix
des entreprises**

Après ouverture des plis et confirmation des résultats par le Maître
d'oeuvre, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats
suivants :

- Lot n° 1 : Voirie
 - RM MOULIN TP Les Villettes 240 540,00 € HT
 - TREMA TP St Didier en Velay 234 191,00 € HT
 - EIFFAGE Route Yssingaux 268 166,60 € HT
 - BORNE TP Marlhès offre de base 263 780,00 € HT
 - BORNE TP Marlhès offre avec variante 245 780,00 € HT
 - SRATP St Genest Malifaux 221 145,00 € HT

- Lot n° 2 : Espaces verts
 - MM Aménagement Marlhès 18 420,00 € HT
 - Pépinières FOURNEL Monistrol sur Loire 23 895,00 € HT
 - BEE Paysage Sauvagnat Ste Marthe 40 084,00 € HT
 - HORIZON Jardin Saint-Etienne 54 200,00 € HT

.../...

AR Prefecture

043-214302275-20250402-2025_02_13-DE
Reçu le 15/04/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré :

- **DECIDE**, au vu de l'analyse faite par le bureau d'études Fbi-ie, d'attribuer à l'unanimité les travaux d'aménagement du Lotissement Les Pins aux entreprises SRATP pour lot n° 1 pour un montant de 221 145,00 € HT et à MM Aménagement pour le lot n° 2 pour un montant de 18 420,00 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à la réalisation du marché.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du présent marché et tous les documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS



Le secrétaire de séance
Frédéric TEYSSIER

AR Prefecture

043-214302275-20250402-2025_02_13-DE
Reçu le 15/04/2025